**Stylistique**

La stylistique est l'étude des particularités d'écriture d'un texte. Il s'agit d'une discipline issue de la [**rhétorique**](https://fr.wikipedia.org/wiki/Rh%C3%A9torique)et de la [**linguistique**](https://fr.wikipedia.org/wiki/Linguistique)

**Qu’est que la stylistique ?**

L’étude scientifique de l’utilisation, à des fins expressives ou esthétiques, des ressources particulières d’une langue : elle a pour objet d’étudier la manière spécifique dont un écrivain use des constructions syntactiques ou des relations de sens ou de forme existant entre les mots. On définit le style de préférence à une norme comme un écart :

1. Ecart par rapport au code.
2. Ecart par rapport à un niveau non-marqué de la parole, sorte d’usage moyen « simple ».
3. Ecart par rapport au style du genre dont l’œuvre fait partie.

Le domaine du style est illimité, car tous ces éléments te procédés d’expression, à quelque catégorie grammaticale qu’ils appartiennent, peuvent être l’objet de choix. Ainsi, la stylistique recouvre tout le domaine de la langue et l’étude de l’expressivité linguistique doit être faite en fonction des **divisions traditionnelles de la grammaire** : phonétique , morphologie, lexicographie, syntaxe, structure de l’énoncé (Phonostylistique,Morphostylistique, Stylistique de vocabulaire, Stylistique de syntaxe, Stylistique de sémantique)

**Phonostylistique**

Etudes des fonctions expressives du langage, des particularités du locuteur (âge, sexe, provenance géographie, groupe social) et des différents types de messages oraux (discours politique, publicitaire, etc.)

**Stylistique comparée**

Branche de la linguistique dont l’objet est la comparaison de deux ou plusieurs langues sur le plans du lexique, de la sytaxe et de la stylistique afin de mettre en évidence leurs ressemblances et leurs différences (faux amis).

Au niveau de la langue parlée il s’agit de **la rhétorique** (le choix des différents procédés)

- historiquement, la stylistique est liée à la rhétorique (Aristote), mot « rhétorique » [art de bien dire] désigne l’activité de l’homme qui parle en public («rhéteur», «orateur») 3 approches

a/ elle est d’abord une praxis : l’art de persuader

b/ *La Poétique* d’Aristote : l’étude des figures

c/ France, enseignement institutionnel du XIXe s. : la rhétorique normative, les «arts de bien juger des ouvrages de l’esprit»

**Niveaux de langue**

**1er critère de distiction**

langue orale x langue écrite (le bon usage spisovný jazyk)

**critère sociolinguistique**

la langue littéraire x la langue parlée

la langue classique x le discours solennel (en public)

style journalistique x le français populaire

 l’argot

2ième critère de distiction

Un discours élaboré x un discours spontanné

Toute personne dispose d’au moins deux niveaux de langue qu’elle utilise en fonction des situations et des interlocuteurs.

Maîtriser plusieurs niveaux d'une langue est fondamental car cela permet d'augmenter sa capacité de compréhension à l'oral comme à l'écrit, et de s'adapter à une situation donnée.

En français, il y a trois registres ou niveaux de langue principaux :

**Le niveau familier** qui s'utilise entre copains et amis. Réservé à l'oral.

**Le niveau courant** s'utilise à l'écrit comme à l'oral avec des personnes que l'on ne connaît pas ou peu (milieu scolaire, professionnel, relations sociales...).

**Le niveau soutenu** utilisé surtout à l'écrit. Peut paraître prétentieux.

Chaque niveau est caractérisé par certaines marques. Chacun de ces niveaux se caractérise par certaines marques particulières :
- choix du vocabulaire,
- construction des phrases,
- respect ou non-respect des règles de grammaire,
- etc.

 Ces niveaux sont cependant difficiles à caractériser et il n’existe pas de frontière précise entre eux. Un mot peut être perçu comme de niveau différent d’une région ou d’un pays à un autre et les mots peuvent changer de niveau de langue avec le temps.

Employer des termes recherchés, familiers ou populaires dans un texte rédigé au niveau de la langue écrite tenue *(formal level)* est généralement considéré comme une faute de style.
Cependant, dans certains cas, cela peut être fait dans le but de créer un effet particulier

 Les dictionnaires signalent généralement les mots qui appartiennent à la langue familière *(fam.)* ou populaire *(pop.)* ou littéraire *(lit.)*.

**Enoncé et énonciation**

**/I/ La notion d’énoncé**

**1. Définition**

Toute suite de mots, prononcée, écrite ou imprimée, est un énoncé. Mais en général, on réserve le mot *énoncé* à une suite de mots construite grammaticalement et pourvue d’un sens .

**2. L’échelle de l’énoncé**

a. l’énoncé peut se réduire à un mot : par exemple, une interjection (*Zut*!), un appel (*Hep*!), un ordre (*Silence*!), une constatation (*Minuit*), l’entrée d’un article de dictionnaire, etc.

b. Un énoncé peut être un groupe de mots : par exemple, un groupe nominal

(dans un titre de journal : *Accidents d’autoroute*).

c. Un énoncé peut être une phrase : phrase avec verbe ou phrase sans verbe (*Pèlerinage à Makka* - *Formidable*!)

d. Enfin un énoncé peut être une suite de phrases en quantité variable, c’est-à-dire ce qu’on appelle généralement un texte.

**/II/ La notion d’énonciation**

**1. Définition** L’énonciation est l’acte individuel de parler ou d’écrire, de produire un énoncé, d’utiliser la langue dans une situation donnée, pour des interlocuteurs donnés et à des fins données.

Celui ou celle qui effectue l’acte d’énonciation, autrement dit qui produit un énoncé, est l’énonciateur (ou énonciatrice). On dit également : le sujet de l’énonciation.

**2. Les marques de l’énonciation**

Le contenu et la forme de l’énoncé dépendent pour une part des aspects de l’énonciation, dont chacun peut varier.

**a. Le sujet de l’énonciation (ou énonciateur) :**

1. Ou bien il ne se désigne pas lui-même dans l’énoncé; il reste masqué. C’est l’énoncé à la troisième personne (histoire, conte, nouvelle, romans à la troisième personne, reportage, essai, texte scientifique, etc.).
2. Ou bien il apparaît lui-même dans l’énoncé, par diverses marques :

- Le pronom personnel et les possessifs de la 1re personne ( *je, mon* ).

- L’emploi de certains modes, par exemple l’impératif, qui exprime un ordre du sujet de l’énonciation : *Disparaissez* !

- L’emploi des interjections et des apostrophes : *Aïe; Oh! Eh*!

- L’emploi des mots qui expriment une attitude particulière, une appréciation, un jugement de l’énonciateur sur le contenu même de l’énonciation : par exemple les tournures exprimant le doute, l’incertitude, la probabilité, la volonté, la nécessité, le pouvoir (avec les adverbes et les verbes dits de comme *peut-être, sans doute, assurément, nécessairement / devoir, falloir, vouloir, pouvoir,* etc.).

La combinaison de tous ces traits donne naissance à des énoncés fortement empreintes de la personnalité et de la subjectivité de celui qui les prononce (dialogue de théâtre, discours, polémiques, poésie lyrique, etc.). A l’inverse, dans certains textes apparemment objectifs, on peut découvrir des marques beaucoup plus discrètes et plus subtiles de la présence de l’énonciateur, de sa sensibilité et de ses idées.

**b. Le destinataire de l’énonciation**

Lui aussi est plus ou moins présent dans l’énonciation.

1. Dans un ordre, dans une lettre, dans un discours politique, dans le théâtre, le destinataire est explicitement désigné à la deuxième personne (pronoms et possessifs de la 2e personne).
2. Dans d’autres types d’énoncé (science, histoire, roman), il peut rester complètement implicite.
3. Il peut être désigné à la troisième personne : textes administratifs, annonces, avis.

**c. Le repérage du lieu et du temps**

1. Le lieu

- Il existe des énoncés non localisés, ne comportant aucune marque permettant d’identifier le lieu où l’énonciateur les a produits : c’est le cas de nombreux romans, de l’histoire, des textes scientifiques.

- D’autres énoncés, au contraire, fournissent des indications sur le lieu d’émission, par exemple à l’aide d’adverbes comme *ici, ailleurs, là-bas* (qui prennent pour point de repère le lieu où se trouve l’énonciateur), d’adjectifs démonstratifs, de termes de présentation (*voici*) et même de noms de lieu ( dans la correspondance : *Riyad le*...).

1. Le moment

Les temps verbaux (présent, passé, futur), les adverbes de temps (*hier*, *maintenant, jadis, demain, tout à l’heure*, etc.), et même les dates explicites (*Bordeaux, le 5 septembre*), permettent d’indiquer le moment de l’énonciation et de situer par rapport à lui les événements que rapporte l’énoncé.

Toutes sortes de degrés sont possibles entre les énoncés qui se datent et datent leur contenu avec précision, et les énoncés totalement intemporels.

**Figures de style**

Une figure de style est un procédé qui consiste à rendre ce que l’on veut dire plus expressif, plus impressionnant, plus convaincant, plus séduisant…Elle est utilisée en littérature, dans les beaux discours mais aussi dans le langage courant.

Une figure de style est un procédé qui agit sur la langue et crée un effet de sens ou de sonorité.

**Figures de répétition :**

 **L'anaphore :** c'est la répétition d'un mot ou d'un groupe de mot en début de phrase

*: Coeur qui a tant ręvé,*

*Ô coeur charnel,*

*Ô coeur inachevé,*

*Coeur éternel ( Charles Péguy )*

 **Le pléonasme** : Il s'agit de l'emploi d'un terme superflu.

*Monter en haut.*

 **La gradation :** des mots sont assemblés successivement de manière croissante ou décroissante

*Je me meurs, je suis mort, je suis enterré. (Molière)*

 **Le parallélisme :** reprend une structure syntaxique

*Partir pour tout laisser, quitter pour tout abandonner.*

*Innocents dans un bagne, anges dans un enfer (Hugo)*

**La répétition :** le même mot est réécrit plusieurs fois

**Figures d'analogie :**

 **L'allégorie :** on représente des valeurs abstraites avec des images concrètes

Elle représente de façon concrète et imagée les divers aspects d’une idée abstraite

*Allégorie en image : La Liberté guidant le peuple (tableau*

*d'Eugène Delacroix)*

**La personnification :** elle attribue des caractéristiques humaines à un objet, un animal...

*La foręt gémit sous le vent.*

**La comparaison :** Il y a un comparé (celui que l'on compare à quelque chose), un comparant ('quelque chose') et un outil grammatical de comparaison (comme, tel que...)

*Gaston est aussi aimable qu'une porte de prison.*

**La métaphore :** c'est une comparaison plus directe car il n'y a aucun outil grammatical.

*Quel ours !*

 **La figure d'exagération :**

 **L'hyperbole :** Elle exagère l'expression d'une idée pour la mettre en relief. Utilisée dans l'ironie, la caricature, par exemple.

*Un vent à décorner les boeufs.*

**Les figures d'atténuation :**

**La litote** : On suggère quelque chose mais on ne le dit pas clairement

*Je ne suis pas mécontent de ton travail.*

*Il n'est pas sot, cet enfant !*

 **La prétérition :** On fait semblant de ne pas vouloir dire quelque chose, mais on le dit quand même

*Je ne vise personne...*

 **L'euphémisme :** Il permet de rendre une réalité moins brutale

*Il nous a quittés = sous entendu, il est mort*

*Aller au petit coin*

 **L'antiphrase :** On exprime le contraire de ce que l'on pense, c'est une figure IRONIQUE *Que tu es drôle !*

*C’est du propre! c’est du joli!*

**Les figures de construction :**

**L'antithèse :** elle met en parallèle des mots qui désignent des réalités opposées

*Certains aiment le jour comme d'autres préfèrent la nuit.*

*Vivant, il [Napoléon] a marqué le monde ; mort, il le possède. (Chateaubriand)*

 **L'oxymore :** Deux mots opposés l'un à côté de l'autre.

*Un silence assourdissant ( Camus )*

 **L'asyndète :** il n'y a aucun mot de liaison entre des groupes syntaxiques qui se suivent.

**Polysyndète** : c'est le contraire de l'asyndète, c'est-à-dire qu'il y a une exagération des mots de liaison.

**Sources**

Mohamed Nabil Nahas Homsi, Langage et stylistique

<https://www.scribd.com/document/61927846/%D9%83%D8%AA%D8%A7%D8%A8-%D8%B9%D9%84%D9%85-%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%B3%D9%84%D9%88%D8%A8>

Les Niveaux de langue : <https://www.bertrandboutin.ca/Folder_151_Grammaire/A_c_niveaux.htm>

La Stylistique : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Stylistique>

Nivaux de langue :<https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-42382.php>

Figures de style : <https://fr.slideshare.net/drarigmel/les-figures-de-style-17959963>

Figures de style – cours : <https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-42796.php>

Karel Sekvent, přednáška k předmětu FJMP\_VKST Vybrané kapitoly ze stylistiky